

Référence : C.6 - 08 - CCSPVA



PROGRAMMATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN SCHÉMA TERRITORIAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES

Appels à projet Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage 2021-2023

ACTEUR ET TERRITOIRE



COMMUNAUTE DE COMMUNES
SERRE-PONÇON VAL D'AVANCE
33 Rue de La Lauzière
05230 LA BATIE NEUVE

TOUCHE Karine

Responsable Service Environnement Déchets
karine.touche@ccspva.com / 04 88 03 80 53

CONTEXTE

Notre projet vise à élaborer et mettre en œuvre une stratégie territoriale de gestion des déchets organiques efficace à l'échelle de la CCSPVA. Une 1^{ère} analyse indique clairement la priorité (agir sur les 570 tonnes de biodéchets présents dans les Ordures Ménagères Résiduelles OMR) et les opportunités (mettre en place une filière broyat en relocalisant l'utilisation d'une partie des déchets verts, consolider les filières locales de valorisation agricole existantes autour de l'assainissement).

Par ailleurs, la gestion domestique constitue une part importante des flux de matières organiques de notre territoire. Le projet permettra de mieux appréhender ces pratiques afin d'encourager celles qui sont vertueuses et de réorienter celles qui ne le sont pas, tout en restant vigilants à ne pas créer de transferts qui augmenteraient de façon incontrôlée les flux à traiter par la collectivité.

La mise en œuvre commencera en 2021 à partir de 3 zones tests représentatives des spécificités de la CCSPVA et sera généralisée à tout le territoire en 2023.

La CCSPVA souhaite par conséquent articuler plusieurs solutions spécifiques aux différents milieux de son territoire, appliquées à des degrés variables selon les zones et types d'habitat :

- prévention : lutte contre le gaspillage alimentaire et réduction de la production de déchets verts
- compostage de proximité : domestique, partagé, autonome en établissement
- collecte séparée & micro plates-formes de compostage

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Diminuer les tonnages d'OMR enfoui
Mettre en place sur l'ensemble du territoire un dispositif de collecte des biodéchets
Répondre aux objectifs réglementaires
Valoriser localement les déchets organiques

Objectifs quantitatifs

Détourner 300 t/an d'OMR actuellement destinées à de l'enfouissement

Résultats quantitatifs

714 tonnes valorisées en 2023
334 tonnes de déchets verts broyés et valorisés par les agriculteurs
380 tonnes de biodéchets compostés

Résultats qualitatifs

Sites de compostage maîtrisés-broyat et compost de qualité-bonne utilisation des sites par les usagers-peu d'erreurs et d'incivilités

MISE EN ŒUVRE



Description de l'action

- prévention : lutte contre le gaspillage alimentaire et réduction de la production de déchets verts
- compostage de proximité : domestique, partagé, autonome en établissement
- collecte séparée & micro plates-formes de compostage

Planning

1^{er} TRIMESTRE 2021 :

- Élaboration des cahiers des charges pour les composteurs des sites collectifs et en établissements, pour les aménagements des deux micro-plateformes en déchèteries et pour le matériel roulant nécessaire
- Rencontres systématiques des différents types d'acteurs sur chaque zone test : enquêtes de terrain chez les particuliers, rencontres avec les professionnels, les agriculteurs, sollicitation des associations, syndicats, groupes d'habitants, diagnostic approfondi de Notre-Dame du Laus, de quelques gros producteurs et prise de connaissance du projet d'éco-quartier au Claps à Espinasses
- => caractérisation des pratiques existantes de gestion domestique, les besoins, les attentes, les opportunités
- => attention particulière portée aux pratiques d'alimentation des animaux domestiques, tout spécialement les poules afin de s'appuyer au mieux sur l'existant et d'appréhender les opportunités d'un déploiement plus généralisé en étroite coopération avec les services de l'État pour les aspects sanitaires.
- => définition au cas par cas des mesures de prévention et des solutions de tri à la source appropriées en cohérence avec le schéma d'ensemble (collecte séparée, compostage partagé, compostage en établissement)
- => identification formelle des référents de sites à former et des établissements à accompagner spécifiquement

PRINTEMPS 2021 :

- Installation et mise en service des sites de compostage partagé et en établissements
- Aménagement des 2 micro-plateformes de compostage en déchèterie.
- Mise en place du protocole de suivi (sites & plates-formes) avec évaluation des quantités traitées
- Démarrage des accompagnements spécifiques
- Formation des référents de sites

ETE 2021 :

- Démarrage des premiers tests de collecte séparée

Et en continu :

- Suivi des initiatives « collectives » couplant compostage et poulaillers (éco-quartier du Claps)
- Suivi des sites collectifs et du déroulement des collectes,
- Gestion des micro plates-formes de compostage
- Poursuite des accompagnements spécifiques
- Suivi mensuel des tonnages OMR

PRINTEMPS 2022 :

- Mise en place des circuits de valorisation : distribution du compost aux producteurs (habitants, pros, exploitant du dispositif)
- Point d'étape
- Caractérisation du reste du territoire (même procédé que pour les zones tests)

2023 : Stratégie territoriale définie et mise en œuvre sur l'ensemble du territoire

- Déploiement du dispositif à tout le territoire de la CCSPVA.
- Acquisition de colonnes d'apport volontaire biodéchets
- Caractérisation des OMR été 2023
- Bilan de l'opération
- Essaimage et reproductibilité sur les territoires de la Région SUD

Portage politique :

- Désignation d'un élu référent (aujourd'hui Yves Jaussaud vice-président en charge de la Commission Déchets, Environnement & Eau potable)
- Mise en place d'un comité de pilotage : ce sera le bureau des Maires de la CCSPVA
=> les échéances municipales de mars 2020 sont susceptibles de modifier la composition du COPIL et de l'élu référent
=> Lorsque le nouveau Conseil Communautaire sera en place, un temps de formation/sensibilisation sera organisé à destination des élus.

Portage technique :

- Chef de projet : Karine Touche, responsable du pôle Environnement
- Chargée de Communication : Anne Domaine
- Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission dédié (½ ETP)
- 2 agents intercommunaux en charge des déchèteries : formations prévues.
- Tous les agents de la collectivité seront susceptibles d'être sollicités ponctuellement : transversalité et articulation avec l'ensemble des actions portées par la CCSPVA
- Les agents des communes seront également impliqués lorsque nécessaire et selon leur motivation
- Assistance technique d'un prestataire extérieur
- Mise en place d'un Comité Technique : ouvert aux partenaires locaux ainsi qu'extérieurs (Région / Ademe / Chambre d'Agriculture / DDT, etc.)

Moyens financiers

DEPENSES (coût prévisionnel du projet)					RESSOURCES (financement et recettes générées par le projet)		
Principaux postes de dépenses	Montant en €	ETP	Cochez la case, et précisez le taux de TVA			Source de financement	Montant en €
			HT	TTC	HTR		
DEPENSES DE PERSONNEL					REGION / ADEME / EUROPE <i>(Financement prévisionnel demandé)</i>		217 000
½ ETP sur trois ans	50 000	1/2					
FRAIS DE DEPLACEMENT							
FRAIS D'ASSISTANCE EXTERNE					Autres organismes publics <i>(à préciser)</i>		
Accompagnement technique (sera détaillé)	60 000			X			
DEPENSES D'INFRASTRUCTURE					Financements privés		
Aménagement basique des 2 micro-plateformes en déchèteries	16 000		X			Emprunts	
DEPENSES D'EQUIPEMENT					Crédit-bail		
Composteurs 800-1000 l	36 000					Recettes générées <i>(Produits de l'action)</i>	
Matériel roulant + broyeur	50 000						
Petit matériel de pré-collecte	13 000		X				
Colonnes d'apport volontaire	60 000						
CONSOMMABLES					Fonds propres <i>(Autofinancement de l'opération)</i>		93 000
AUTRES COUTS					Autres		
Communication, animations scolaires, Caractérisations et analyses	25 000			X			
FRAIS GENEREAUX (max 7% du total)							
TOTAL	310 000					TOTAL	310 000

Moyens techniques

- aménagement de 2 micro-plateformes, une sur chaque déchèterie intercommunale avec possibilité d'évolution vers des plateformes plus conséquentes
- tractopelle pour la gestion des plates-formes et du broyat
- broyeurs à acquérir pour permettre un broyage au plus près des sites de compostage et éviter ainsi au maximum les transports
- composteurs individuels de 400 litres en bois non traités actuellement en stock à la CCSPVA
- composteurs bois de 850 litres seront commandés pour le projet afin d'installer la trentaine de sites partagés au programme de ce projet

Partenaires mobilisés

Région Sud , ADEME, EUROPE



RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

Un diagnostic territorial de départ solide en accord avec l'accompagnement de qualité par le bureau d'étude retenu

Typologie de territoire à dominante rurale facilitant la mise en œuvre des dispositifs de compostage

Une chargée de mission dédiée

Un suivi des sites régulier

Un rapport humain important par le porte à porte

Une communication claire efficace et s'adaptant aux différents formats web-radios-journaux

Difficultés rencontrées

Une fréquentation aux cafés compost en deçà des attentes

Recommandations

Organiser un événement qui englobe d'autres animations et d'autres thèmes que purement le compostage